



## Contrat d'engagement solidaire 2019/2020

### Tisanes et aromates

Entre  
GAEC La ferme Sapousse  
91740 PUSSAY  
Contact : 06.81.51.82.97  
SIRET : 798 977 799 00013

Et  
l'adhérent(e) titulaire  
Nom  
Prénom  
Adresse :  
Téléphone :

**OBJET DU CONTRAT** : Ce présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de plantes aromatiques et médicinales produites en bio (tisanes, aromates et produits dérivés) en vue de soutenir l'exploitation « GAEC la Ferme Sapousse » avec Sylvie GUILLOT.

Les signataires du contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la Charte des AMAP ainsi que les statuts et le règlement intérieur de l'association « **Les Biaux Arpajonnais** ».

#### 1) MODALITES DE DISTRIBUTION

**Saison d'engagement** : 12 mois.

**Dates de distribution** : 2 fois dans l'année en Novembre 2019 et Avril 2020

**Horaires** : vendredi 18h30 – 19h30h en présence de la productrice, ou d'un-e représentant-e

**Lieu de distribution** : à ARPAJON, Ateliers du 29 rue Dauvilliers

#### 2) COMMANDES

Tableau Récapitulatif (détail des mélanges, plantes disponibles et poids page 3)

Produits	Prix	Distrib 1 15/11/19		Distrib 2 17/04/20		Coût Total
		Quantités	Coût	Quantités	Coût	
Tisanes simples	4.00€					
Tisanes composées	4.20€					
Mélanges d'aromates	4.00€					
Aromates cuisine (plantes seules)	3.00€					
Sels aux herbes 50g	3.20€					
Sels aux herbes 100g	5.90€					
Sirops	5.50€					
<b>TOTAL</b>						
<b>MONTANT TOTAL DU CONTRAT</b>						

